

Bien vivre à Chante-

BULLETIN MUNICIPAL n° 87



La mairie sera fermée

Mardi 26 décembre
et
Mardi 2 janvier

Janvier 2024

MAIRIE

03 83 73 18 64

LUNDI	15 h — 18 h 30
MARDI	15 h — 18 h 30
MERCREDI	Fermée
JEUDI	15 h — 18 h 30
VENDREDI	15 h — 18 h 30
SAMEDI	Fermée

mairie.chanteheux@orange.fr

Rédaction

Claudine Vivier
Linda Kaced
Fabrice Hausswirth
Caroline Georgé
Laura Fernandes
Jean-Claude Durand

durand463@laposte.net

CLÉS D'URGENCE

15

SAMU

17

POLICE
GENDARMERIE

18

POMPIERS

112

TOUTES
URGENCES

Les moments clés de la vie cantenoise

- 2 Invitation aux vœux du maire.
- 3 Le mot du maire.
- 4 Les travaux communaux.
- 5 Déchets. Compost. Solaire.
- 6 Cérémonie du 11 novembre.
- 7 Du vélo et des incivilités.
- 8 Au centre aéré.
- 9 La rentrée des Fourmis.
- 10 Au Club de l'amitié.
- 11 Le Salon du bois.
- 12 Des arbres et...
- 13 ... des arbres.
- 14 Le Marché de Noël.
- 15 L'Association familiale.
- 16 Au Comité des fêtes.
- 17 Grand Saint-Nicolas.
- 18 Duoday et APEI.
- 19 Ecoquartier eau et argile .
- 20 Pas de panique. Pompiers.
- 21 L'Amicale de foot.
- 22 Majorettes et MaM.
- 23 Etat civil 2023.
- 24 Bon à savoir.

Internet : <https://sites.google.com/site/bvchant1/>  mairie de chanteheux

Photo : Claude Vivier



INVITATION

**Nous vous invitons toutes et tous
à la cérémonie des vœux du maire
qui se déroulera le vendredi 12 janvier 2024
au Complexe des Vieux métiers à 18 h 30.**

Nous avons toujours voulu que cette cérémonie soit :

Cantenoise : Seuls les habitants de la commune et toutes les personnes qui œuvrent dans nos associations et dans nos écoles y sont conviées.

Simple : Son seul objectif est de faire se rencontrer la population avec ses élus et avec toutes les personnes engagées dans la vie de la commune.

Conviviale : Une rencontre dans la bonne humeur, sans autre ambition que celle de favoriser le mieux vivre ensemble.

Nous voulons que cette cérémonie soit et reste uniquement communale. Après un seul et court discours de votre maire, le reste du temps sera laissé à la convivialité.

Mieux nous connaître pour mieux vivre ensemble.

Il nous serait très agréable de compter sur votre présence à cette cérémonie.

Vous pouvez certainement trouver deux heures de votre temps pour y participer.

A très bientôt, bien amicalement

JACQUES DEWAELE



Le mot du maire,

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Que le temps passe vite ! Nous voilà déjà en fin d'année 2023.

Le mois de novembre a été un mois fertile en évènements, avec la cérémonie du 11 novembre, le salon du bois et le marché artisanal de Noël.

Ce sont de tels évènements qui donnent de notre commune une image de dynamisme. Un grand merci à celles et à ceux qui ont donné beaucoup de leur temps pour les rendre possibles et exceptionnels.

2023 aura été, pour la commune :

- une année lourde en dépenses énergétiques : 160 000 € contre 60 000 € en 2022. Il semblerait que 2024 s'annonce bien meilleure.*
- une année d'investissements au niveau de nos voiries et de nos moyens de chauffage.*
- une année qui, peut-être, nous a fait prendre conscience que le changement climatique est bien présent !*

Bon nombre de communes, un peu partout en France, ont été touchées par des inondations. Sommes-nous à l'abri des inondations ? Par débordement de la Vezouze, certainement. Mais, je ne suis pas sûr que toutes nos canalisations soient dimensionnées pour accueillir des pluies torrentielles.

Pour mieux répondre à la qualité de notre environnement, au réchauffement climatique et à la biodiversité, la commune :

- réduit à chaque fois qu'elle le peut les surfaces goudronnées.*
- a décidé de planter chaque année, autant d'arbres qu'il y a eu de naissances.*

Pensons à fêter dignement cette fin d'année et la nouvelle année, entourés de nos familles et de nos amis

Bien amicalement

JACQUES DEWAELE



Comme les années précédentes, la municipalité a tenu à poursuivre, à l'occasion des fêtes, son geste sympathique en direction des anciens de la commune. Cette année ce sont 414 cantenoises ou cantenois âgés de 70 ans et plus qui ont reçu deux bons leur permettant de faire les achats qu'ils souhaitent à la boulangerie Simon et/ou à Intermarché.

Si vous avez plus de 70 ans et que vous n'avez pas reçu vos bons, merci de vous signaler en mairie.



Sur la commune

De nouvelles portes, plus hermétiques ont été installées à la mairie. La porte extérieure maintient l'esthétique de la façade.

Une autre porte, de même qualité a remplacé la porte d'entrée de la salle des conseils ou salle des mariages.

Un parking bien utilisé

Lors des dernières manifestations, Marché de Noël, lotos... le nouveau parking a prouvé son utilité en limitant – un peu – le stationnement dans la rue de la Concorde.

Rappelons que le but de ce parking est aussi d'accroître la sécurité des enfants accueillis à la Fourmilière.



Contrairement à ce qu'on pu prétendre certains, la commune « **aime les arbres** ».



Comme indiqué plus loin, la commune soutient le projet d'école « **autour de l'arbre** ». Des arbres viendront orner les lotissements *Mermoz* et *Nouveau Champ de Mars* et chaque nouveau bébé né à Chanteheux pourra avoir un nouvel arbre à son nom.

Le nouveau parking est entouré de jeunes arbres à la place des quelques arbres « en fin de vie ».

Et aujourd'hui de nouveaux arbres ont été plantés près du Complexe des Vieux métiers.



Comme nous l'avons déjà signalé, la variété et la qualité des repas à la cantine ont été améliorées pour la plus grande satisfaction des utilisateurs. La société ELIOR a été remplacée par la société API qui vise à travailler des matières premières pour leur qualité, en privilégiant l'utilisation de produits régionaux et de saison.

Il faut rappeler que pour des raisons d'hygiène (et de sécurité), la présence de toute personne étrangère au service est **interdite** à la cantine.



Des équipes de vendeurs (société TALC) sont autorisés (du 17/12/2023 au 17/01/2024) à présenter, dans un cadre réglementé, les contrats d'énergie et de services associés **Sowee** (filiale d'EDF).

Le vendeur doit présenter sa carte d'accréditation Sowee et s'interdit de provoquer une décision d'achat précipitée et/ou non souhaitée, il interrompt l'entretien sur une simple demande. Un formulaire de **fin de visite** est signé par le client, le client en conservant un exemple. Surtout **ne rien accepter et ne rien signer** auprès d'un vendeur qui ne respecterait pas ces règles.

TARIFS ORDURES MÉNAGÈRES 2024

@TRIIONS.FR



Les tarifs sont légèrement en baisse pour les personnes qui n'ont pas changé de bac.

Mais deux éléments empêchent que cette réduction soit plus importante.

Le premier réside dans le fait que l'on met, dans les bennes, **d'autres déchets** que les déchets verts, ce qui entraîne un refus des bennes avec un retour vers l'incinération.

Le second réside dans le fait que dans les déchetteries, il y a un **mauvais tri** dans les déchets nommés tout-venant.

Les nouveaux tarifs

Nombre levées	Bac 120 l	Bac 240 l
5 (mini)	175.50	237
6	182.50	247
7	189.50	257
8	193.50	264
9	197.50	271
10	201.50	278
11	203.50	282
12	205.50	286

Nombre levées	Bac 120 l	Bac 240 l
13	211.50	296
14	217.50	306
15	227.50	324
16	237.50	342
17	247.50	360
18	262.50	388
19	277.50	416
20	292.50	444

Aux usagers de couches : Les 10 levées gratuites sont maintenues pour les enfants de moins de 2 ans et pour les adultes sur présentation d'un justificatif.



VOUS DISPOSEZ D'UN JARDIN

La Communauté de Communes va prochainement proposer des composteurs de 300 litres ou 600 litres vendus à prix coûtant. Contactez le service de prévention et de gestion des déchets :

- Par téléphone au 0 800 710 387
- Par mail à contact@trions.fr

Composteur 300 litres : 35 € HT soit 42 € TTC
Composteur 600 litres : 59,17 € HT soit 71 € TTC

ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les communes doivent définir, sur leur territoire, des zones où elles souhaitent prioritairement voir s'implanter des projets énergétiques.

Complexe des Vieux Métiers	1000 m ²
Périscolaire	760 m ²
École primaire	700 m ²
Église	400 m ²
Aérodrome	200 000 m ²



ON MARCHE SUR LA TÊTE



Le retournement des panneaux est l'œuvre de jeunes agriculteurs (JA) dans le cadre du mouvement « On marche sur la tête » et de l'action organisée au niveau national (FDSEA) baptisée « Pas de transition sous pression ». Sont ainsi dénoncées les conditions de travail des agriculteurs, ainsi que le poids des réglementations : application du Plan eau, obligation de mettre en place au moins 3% de jachères, directive nitrates... accords de libre-échange, crise de l'agriculture biologique et nouvelles mesures comme les taxes supplémentaires sur le GNR (gasoil non-routier) ou sur l'utilisation de désherbants...



C'est sous un soleil éclatant que s'est déroulée la cérémonie, en présence de très nombreuses personnes parmi lesquelles une soixantaine d'enfants des écoles et leurs enseignants ainsi que beaucoup de leurs parents. Les enfants ont déposé chacun une rose au monument puis ont chanté la Marseillaise.

Cérémonie du 11 novembre

La solennité de la cérémonie était rehaussée par la présence de nos pompiers et d'un détachement du 53^e régiment de transmissions. Etaient aussi à l'honneur, nos porte drapeaux : Juliette, étudiante et Kaïs, âgé de 10 ans, nouvel élu pour représenter sa classe de CM2. Mais aussi pour la « der des der », Pierre Guillaume – 87 ans - porte-drapeau depuis 2007 ! Sept élèves de CM2 ont lu la lettre d'un Poilu de la 10^{ème} compagnie du 77^{ème} régiment d'infanterie grièvement blessé à Longwy le 22 août 1914 et qui passera quatre ans de captivité en Allemagne...

Monsieur le maire a rappelé que « l'armistice du 11 novembre 1918 mettait fin à 52 mois de tragédie, d'horreur, de larmes et de souffrances. » Tous les sacrifices n'ont pourtant pas empêché le retour de la guerre en 1945. « Cependant la France et l'Allemagne ont tout fait pour devenir des pays amis des peuples frères. »

Malheureusement, « aujourd'hui et depuis de nombreux mois, la guerre a fait son retour en Ukraine puis en Palestine, guerres qui nous font revivre les horreurs du passé. » « Vivre dans un monde de paix, cela peut dépendre de chacun d'entre nous. Pour cela il convient de lutter contre toutes les formes de haine et d'apprendre à mieux vivre ensemble. »



Le 16 octobre à 14 h, les élèves de l'école élémentaire ont respecté la minute de silence pour Dominique Bernard, le professeur assassiné à Arras en octobre 2023 et pour Samuel Paty, le professeur assassiné en octobre 2020.

Savoir rouler à vélo

Le « Savoir rouler à vélo » est un dispositif national qui permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège. Organisée par *Velolun*, les élèves de CM2 ont commencé cette formation le 6 octobre.



Tandis que les enfants des écoles apprennent les règles de bonne conduite - **au propre comme au figuré** - nous constatons la permanence de conduites irresponsables...

...Incivilités (toujours...)



Voici, **parmi d'autres**, deux signalements envoyés sur l'application IntraMuros (gratuite).

- « *Dans les deux sens Chanteheux - Croismare les véhicules roulent de plus en plus vite cela devient dangereux... Il est temps de prendre quelques mesures de sécurité.* »



RAPPELS

Excès de vitesse	Amende	Points retirés
< 20 km en agglomération	135 €	1 point
< 30 km	135 €	2 points
< 40 km	135 €	3 points
< 50 km	1500 €	4 points ou plus.

Rouler vite ne fait pas gagner du temps ! La traversée d'un village sur 1 500 mètres à 70 km/h au lieu de 50 km/h ne réduit le temps de traversée que de 30 secondes.

« *Sur la route qui va à Jolivet par la ferme de Champel, ont été jetés de nombreux sacs poubelles. Quelle incivilité !* »



Le dépôt sauvage, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être est un acte d'incivisme. Tout contrevenant est passible d'une amende de 35 euros et si l'infraction est commise au moyen d'un véhicule, le montant de l'amende est de 1500 euros.

Par ailleurs des tags sont « apparus » sur un mur du Complexe des Vieux métiers et les vestiaires du foot, nous ne montrerons pas d'images de ces dégradations et nous ne féliciterons pas leurs auteurs.

Si, selon Confucius, une image vaut 1000 mots, nous vous laissons « lire » ce bel album proposé par Laura :

« DEUX SEMAINES DE VACANCES BIEN REMPLIES AU CENTRE AÉRÉ »



La chasse aux monstres - avec des crêpes réalisées par les grands.



Cantine de la journée pyjama, un petit déjeuner avec de la Brioche des pains au chocolat et du chocolat chaud.

Cosmic Park pour les grands
et...
patinoire pour tout le monde !



Vacances de février : du 26 février au 8 mars.
Nous recrutons des animateurs. Adressez vos candidatures à Marine à la Fourmilère.

*Les activités ont repris
à la périscolaire.*

*L'activité aquarelle par
exemple, s'est bien sûr
appliquée à la fête de
Noël.*



**Les employés municipaux ont « planté » un
beau sapin dans la cour de la périscolaire.**



Mais le thème directeur des activités pour 2023-24 est bien sûr celui des



L'occasion de célébrer les valeurs
du sport olympique comme :

- l'engagement
- l'excellence
- l'égalité
- le respect
- l'amitié
- le partage...

Alors attendons-nous à voir
battre beaucoup de records !



Le **super loto géant**...

...proposé par le **Club de l'amitié** a tenu ses promesses puisque ce sont au moins 400 joueurs qui sont venus tenter leur chance au Complexe des Vieux métiers.

Comme chaque année, l'organisation était impeccable et les lots très appréciés des heureux gagnants. Au total 2 300 euros en bons d'achat ont été distribués dont un gros lot de 300 €.

Beignets... **Couscous...** **Choucroute...**

Au Club de l'**Amitié** on ne lésine pas sur la quantité et la qualité des plats qui vous sont proposés lors de ces rencontres qui justifient amplement le nom du Club. Mais il y a aussi les jeux des vendredis après-midi et bien sûr les sorties et le séjour exceptionnel organisé chaque année.

Alors, n'oubliez pas l'**Assemblée générale du club** qui aura lieu au Complexe des Vieux métiers le **vendredi 12 janvier** à 14 h. Les inscriptions et réinscriptions seront prises à cette occasion et le programme, comme à l'accoutumée très alléchant, de l'année 2024 vous sera remis.

Pour toutes informations et inscriptions :

François BOULANGER, 8 rue des Pâquis.

Tél. 03 83 73 22 46 ou 06 76 74 23 49



NOUVEAU : L'association **Club Informatique de Chanteheux** (issue de MONCEL INFORMATIQUE), propose des ateliers à thème : découverte de Windows, apprentissage du traitement de texte, gestion de la sécurité de votre ordinateur et sur Internet, gestion-partage-sauvegarde de vos photos prises avec votre smartphone, création d'un site internet ...

Nous disposons d'une connexion internet fibre, avec 10PC (Windows 10 et 11), un vidéoprojecteur et deux imprimantes laser. Nos activités **conviennent à tous**, jeunes ou moins jeunes, débutants ou non, de Chanteheux et d'ailleurs.

Tarifs : Adhésion au Club avec cotisation annuelle de 15 € (Cantenois) ou 20 € (non Cantenois) et 10 € pour les jeunes de moins de 16 ans.

+ La participation aux sessions d'apprentissage : 2 heures par jour pour un total de 5 €

Horaires : sessions de 2 heures à partir de janvier les jeudis après-midi et les samedis matin.

Pour plus d'informations, contact ou inscription :

Adresse : Club Informatique de Chanteheux 7 rue du joli bois 54300 CHANTEHEUX - Tél. 07 83 79 98 85

Mail : clubinfo.chanteheux@gmail.com - site : <https://sites.google.com/view/club-informatique-chanteheux/accueil>

Accès salle informatique : entrée Périscolaire (nouveau parking), 1^{er} étage avant la salle du Charron.



Un grand merci à M. le maire, Jacques Dewaele et à son équipe municipale pour leur accueil et la mise à notre disposition de cette salle.

BOIS - PASSION - CRÉATIVITÉ

Le salon du bois des 18 et 19 novembre, aux couleurs de l'Orient. mettait en valeur tous les talents des membres de l'association, et également des artisans d'art invités.

Les réalisations présentées étaient le témoignage d'un important boulot (Bouleau !) d'une extrême diversité et originalité.



Dès l'entrée, une très belle cabane à THÉ avec beaucoup de charme... (encore un arbre !...) donnait le ton japonisant de l'expo, sans oublier une touche régionale avec une sculpture du blason de Lorraine !

Des démonstrations, des jeux, des ateliers, des espaces pour les enfants, des conseils, des instants de partage,



des moments de convivialité : un programme qui a enchanté tous les Cantenois et les nombreux visiteurs venus parfois de très loin.



Et comme l'a souligné notre Maire Jacques Dewaele « Il est important de savoir redonner de la Valeur aux métiers manuels et de faire aimer le bois et les métiers du bois et de transmettre ce savoir faire. »



Bref ce salon en était le

ReFlet !



Claudine



Autour de l'arbre :

un beau projet développé à l'école élémentaire.

Papi Jean-Pierre, (Jean-Pierre Favret), membre actif de l'association « *Fruits, fleurs et nature* » de la région de Woerth (Alsace), est venu faire profiter les élèves de ses connaissances de moniteur horticole et leur expliquer l'art de planter des arbres.



Dans un premier temps, il a expliqué à partir d'un diaporama comment on fait du « vrai » jus de pommes. Il a pu répondre aux nombreuses questions des élèves et leur faire déguster un verre de bon jus de pomme.



Dans un second temps il a mis en pratique de l'art de planter un pommier ou plutôt deux pommiers : un de variété **reine de reinette** et l'autre de variété **ariane**.



Préparer un trou de 60 cm de largeur, de 60 cm de longueur et de 60 cm de profondeur environ. Les trous ont été préparés par les agents municipaux.



Habiller et praliner les racines : rafraîchir avec un sécateur les racelles et tremper les racines dans une pâte collante (eau, terre fine et terreau).



Mettre l'arbre en terre en le plaçant de manière à ce que le point de greffe ne soit pas enterré. Au niveau des racines, penser à combler avec de la bonne terre.



Mettre un tuteur à l'aide d'une masse en le séparant du tronc d'arbre de la largeur d'un poing.



Arroser copieusement en remuant l'arbre et en tassant la terre pour qu'elle entoure bien les racines.



Attacher l'arbre au tuteur, on peut le séparer avec une touffe de foin pour éviter les frottements.



La croissance de ces pommiers sera suivie attentivement par les élèves. Les CP d'aujourd'hui auront sans doute la chance de pouvoir croquer les premières pommes.



En plus de ces pommiers trois autres arbres seront plantés à proximité de l'école.

Par ailleurs la commune a prévu de planter des arbres dans les lotissements. Enfin sera mise en place dès l'an prochain l'opération : un bébé – un arbre. Sans doute sera-t-il possible d'indiquer le prénom du bébé sur cet arbre.

Une sortie en forêt instructive la classe de CP

Le 10 octobre, les élèves de CP, profitant d'une belle journée ensoleillée sont allés randonner en forêt, accueillis dans le parc de Monsieur Pelsy, **au Bois d'en Haut**.

L'observation des arbres, en particulier de magnifiques bouleaux, a donné lieu ensuite à un travail d'art sur les écorces.



Tous étaient ravis de ce moment passé à découvrir la nature et ses merveilles.

Merci à M. et Mme Pelsy pour leur accueil.

BEAU SUCCÈS DU 20^{ÈME} MARCHÉ DE NOËL



Denise Henry, présidente de l'Association familiale, a tenu à marquer le caractère exceptionnel de cette 20^{ème} édition de notre marché de Noël.

« Le point de départ est né d'une idée du maire, Jacques Dewaele qui, en 2002, souhaitait rassembler les artisans cantenois. C'est ainsi que - hormis deux annulations indépendantes de notre volonté - nous nous retrouvons ici chaque année. »



« Durant ces 20 marchés nous avons pu accueillir environ 1890 exposants dont certains sont présents depuis le début : en particulier **Claude Thouvenin** et son miel ou **Michel Badina** et sa passion du bois. »

« Merci aux membres du Comité des fêtes qui œuvrent à nos côtés, aux employés municipaux et tous ceux qui nous prêtent main forte. »

« Je tenais aussi, cette année, à mettre à l'honneur mon conseil d'administration pour son implication permanente et sa grande disponibilité :



Colette, membre depuis 1990, trésorière depuis 2007 et secondée par **Joëlle** depuis 2014 - **Sigrid**, secrétaire depuis 2014 - **Brigitte**, **Mimi**, **Marie-Christine**, **Linda** et **Anne** sans oublier **Raymond** membre depuis 1984, **Dédé** notre cuisinier et **Christelle**. Moi-même membre depuis 1997, trésorière de 2007 à 2014 avec Colette puis présidente depuis cette date. »

« Merci également à la nouvelle génération, les jeunes enfants et petits-enfants de nos membres qui viennent nous seconder. Merci à vous chers exposants dont les stands colorés ont apporté l'atmosphère enchantée qui crée des souvenirs inoubliables pour nous tous. »

« **Joyeuses fêtes à tous**, que l'esprit de Noël continue à briller dans nos cœurs tout au long de la saison ! »



A son tour, M. le maire a souhaité souligner « le caractère exceptionnel de ce marché de Noël, devenu au fil du temps l'un des plus beaux grâce à des femmes et des hommes qui souhaitent continuer à perpétuer nos savoir-faire, en y mêlant ambiance féérique, plaisir des yeux et convivialité. »

« Ce marché artisanal qui contribue à renforcer l'attrait et le dynamisme de notre commune qui doit beaucoup à la qualité de ses associations. »



« Je vous souhaite un excellent marché de Noël et d'agréables fêtes de fin d'année ! »





Dernières nouvelles de l'association familiale de Chanteheux

Le week-end du 25 et 26 novembre a eu lieu notre 20^{ème} marché de Noël où comme chaque année, les exposants étaient ravis de venir nous retrouver ou de découvrir ce magnifique marché artisanal de Noël. Merci à vous Cantenois, Cantenoises qui vous êtes déplacés pour venir admirer les chefs d'œuvres que nos 106 exposants pouvaient proposer à la vente. Un merci tout particulier aux bénévoles et même certains exposants qui sont venus nous aider pour l'installation et le rangement du matériel. Merci à la municipalité pour la mise à disposition de la salle et du matériel.

Une manifestation qui perdure dans le temps, est une satisfaction pour notre équipe, nous mettons tout en œuvre pour que les exposants s'y sentent bien tant dans l'accueil, le service, la prestation, et ils nous le rendent bien. Je suis très exigeante dans le choix de la nature de leur exposition, mais aussi dans l'artisanat que la personne présente, c'est certainement pour cela que ce marché plait autant et a une aussi bonne renommée bien au-delà du Lunévillois.

Cette année nous avons demandé aux exposants d'offrir un lot pour la tombola de cet anniversaire, nous avons récolté la jolie somme de 400 € qui sera partagée en deux :

- La moitié au resto du cœur
- La seconde moitié à l'association des parents d'élèves, nous avons décidé d'ajouter 200€ supplémentaires qui va les aider au financement du spectacle de Noël et au goûter pour les enfants des deux écoles de Chanteheux .

CETTE ANNÉE : L'association familiale a également aidé

- L'école primaire à financer une partie du voyage de fin d'année.
- L'école maternelle à acheter un gros jeu de construction pour le cours. Les enfants peuvent construire des cabanes.
- Nous avons offert des jeux de cartes et de société pour le périscolaire.



- Les prochains ateliers **ART FLORAL** auront lieu les
 - 24 janvier - 21 février- 27 mars - 17avril - 29 mai - 26 juin
 - Horaires : 19h à 21h - Lieu : salle rue du château
 - Inscriptions : CHRISTINE POIROT : 06 77 08 19 94
 - Tarif : 23 € et l'adhésion à l'association familiale



**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ASSOCIATION FAMILIALE
PRÉSENTE
À TOUS LES CANTENOIS ET
CANTENOISES
SES MEILLEURS VŒUX
POUR L'ANNÉE 2024**



DÉCORATIONS DE NOËL...

encore bravo pour ce travail qui



a demandé la participation des messieurs...



...celle des dames...

*...et celle de tous les membres du Comité pour vous proposer ces réalisations variées lors du **Marché de Noël**.*

Merci à tous les membres du Comité et à tous les acheteurs souvent très fidèles.



Le jury des maisons illuminées a cette année encore eu du mal à départager les lauréats. Rappelons qu'il avait été décidé de ne pas récompenser les lauréats des années précédentes pour donner leur chance à plus de personnes et encourager le développement de ces décorations de Noël.



Palmarès 2023

- 1 - Monsieur et Madame BRIGEOT
- 2 - Monsieur et Madame GABRION
- 3 - Monsieur et Madame DADE
- 4 - Monsieur et Madame MICHEL
- 5 - Monsieur et Madame LIENARD
- 6 ex aequo - Monsieur et Madame CEZARD
- 6 ex aequo - Monsieur et Madame BOURREL

Pour - peut-être - simplifier le travail du jury, il sera sans doute nécessaire l'an prochain de s'inscrire pour participer à ce concours.

Les cantenoises ont du talent :

Lauriane : une championne du monde au service de votre beauté.

Nous avons présenté dans un précédent bulletin l'entreprise de Lauriane : **Lauriane Est'étique**. Sa performance aux demi-finales du championnat du monde Wulop* France mérite qu'on lui laisse la parole en lui souhaitant bonne chance pour la suite :



« Je l'ai fait, j'ai décroché la première place dans ma catégorie de prédilection qui est le Microblading, ce qui me permet d'avoir le titre de double championne de France ! Incroyable ! Ce qui me rend le plus heureuse c'est de l'avoir fait avec mon amie, ma sœur, ma collaboratrice qui m'a tant soutenue ! En un peu plus d'un an ma vie a changé avec 6 concours en tout et 5 victoires ! ».

*WULOP (World Universal League Of Permanent Make Up) = Championnat du Monde en Maquillage Permanent.

De fêtes en fêtes pour les écoliers « très sages »



Saint Nicolas a été accueilli avec joie (pas le Père Fouettard) par les enfants de l'école maternelle. Il a répondu à leurs questions, écouté leurs chants et récolté leurs beaux dessins. Il les a remerciés en leur offrant un sachet de friandises. Saint-Nicolas n'a pas non plus manqué d'aller rencontrer les élèves de l'école élémentaire.



Et en attendant la visite du Père Noël, les enfants ont pu participer à un joli spectacle...

...La magie des clowns



ALO le comique magicien avait plus d'un tour dans son sac pour émerveiller les enfants : lévitations, disparitions, apparitions, illusions... **RICO** le chanteur-danseur aime bien que les enfants participent à ses numéros. Ils chantent et dansent (la danse des petits clowns) et certains d'entre eux participent habillés en fonction du thème.

Avec ces clowns créatifs et imaginatifs, c'est l'esprit de l'enfance qui s'exprime, avec ses éclats de rire, ses jeux, et ses mélodies.

Un grand merci à l'association de parents d'élèves indépendants « *les petits cantenois* » qui a offert aux enfants ce spectacle de la compagnie *Alsa prod.*

DUODAY 100% CANTENOIS.

Jeudi 23 Novembre a eu lieu le Duo-Day. Ce dispositif national est programmé une fois par an lors de la semaine du handicap et de l'emploi. Il permet une rencontre sous forme de duo pendant une journée entre une personne en situation de handicap et une personne (valide ou non) qui partage sa journée de travail.

Ce fut le cas pour Noémie Balleux en reconversion professionnelle, reçue par Caroline Georgé, monitrice d'atelier à l'ESAT Epsilon de Chanteheux.

Cette journée fut une réussite pour les deux personnes. Vous reconnaîtrez sûrement Noémie (troisième en partant de la gauche) qui a travaillé en secrétariat de mairie pour effectuer un remplacement pendant 14 mois.



L'association des parents d'élèves de CHANTEHEUX
Les P'tits CANTENOIS

organise une

**Kids Broc
0-16 ans**

**DIMANCHE 24 mars 2024
De 9h à 17h**

Salle polyvalente de Chanteheux

Tarifs: 6€ la table ou 5€ l'emplacement libre
Bulletin d'inscription et règlement avant le 10/03/24
à déposer dans la boîte aux lettres
des P'tits Cantenois
(mur de la Mairie de Chanteheux)
Renseignements au 06.73.56.77.70

Restauration possible sur place!

Places Limitées!!!



**MARCHE
GOURMANDE
CHANTEHEUX**

DIMANCHE 21 AVRIL 2024

Organisée par l'APEI "Les P'tits Cantenois"
et l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Chanteheux

Adultes: 25€
Enfants: 15€
(-12ans)

5 Etapes gourmandes

Parcours de 10 kms

Départ 10h30
Parking Bricomarché

Pré-inscription à partir du
09/01/2024 à partir de 17h
au 06.73.56.77.70.

Arrivée AÉRODROME
Possibilité de tarifs réduits
pour un Baptême de l'air

ENVIE D'HABITER UN ÉCOQUARTIER À CHANTEHEUX ?



Aujourd'hui un groupe de plusieurs foyers souhaite créer une coopérative d'habitants dans la région de Lunéville.

Dans la mesure du possible, cette coopérative d'habitants devrait poursuivre les buts des écoquartiers 2000 watts, qui ont un faible impact environnemental et consomment très peu d'énergie. (voir le site indiqué ci-dessous).

Une première réunion – très conviviale - a eu lieu le 18 novembre chez Pierre STRACK afin de permettre aux premières personnes intéressées par ce projet de faire connaissance. Les participants ont pris la décision de se revoir fin janvier pour commencer à travailler le cadre général et approfondir le projet. Nous espérons que d'autres personnes manifesteront leur intérêt.

Nous souhaitons trouver huit foyers avant de créer la structure administrative: une coopérative d'habitants ou une autre forme d'habitat participatif qui permet à des personnes aux moyens limités de participer au projet. Nous souhaitons une mixité sociale et générationnelle.

Nous avons commencé à informer des chefs d'entreprises (supermarchés, hôpital...) pour que ceux-ci informent leurs employés de la possibilité de participer à l'élaboration de ce projet d'écoquartier.

Nous souhaitons pouvoir inclure la Mairie dans ce projet.

Nous vous informerons assez à l'avance de la date de chaque réunion de travail.

Curieux ou intéressés : <https://pratiquement durable.com/projet-d-ecoquartier.html> strackp@gmail.com tél : 06 52 37 04 59

Entretien des cours d'eau



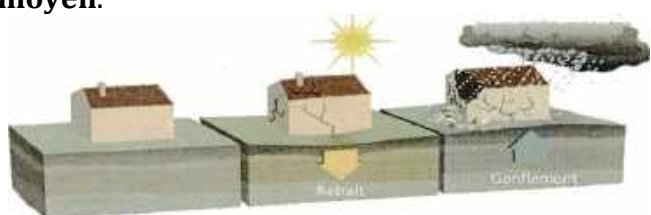
Notre commune est traversée par un cours d'eau domanial (La Vezouze) et par des cours d'eau non domaniaux. L'entretien des cours d'eau est de la responsabilité des propriétaires riverains, mais il doit se faire en respectant l'équilibre et le fonctionnement du cours d'eau. Plusieurs travaux d'entretien peuvent donc être parfois nécessaires comme l'égavage de la végétation de manière sélective et raisonnée, ou encore le retrait d'embâcles présentant un risque.

Un guide est disponible, en Mairie, pour vous aider à contribuer à une gestion durable des cours d'eau.

Retrait gonflement des argiles

L'argile est une matière dont le volume se rétracte en période de sécheresse et gonfle en période d'humidité. Les évolutions climatiques ont, bien sûr, une influence sur ce phénomène, mais pas qu'elles.

Chanteheux se trouve dans une **zone à risque moyen**.



Il est plus facile de trouver des solutions pour éviter ce phénomène lorsque l'on construit. Il

est plus difficile de le faire quand la maison est construite.

Quelques recommandations

- Adapter les fondations à la nature du terrain
- Rigidifier le bâtiment.
- Réaliser une ceinture étanche autour du bâtiment de 1,5 mètre minimum.
- Eloigner la végétation du bâti (d'une fois la hauteur de l'arbre adulte).
- Créer un écran anti racine de profondeur de 2 mètres.
- Vérifier l'étanchéité des canalisations.
- Limiter les conséquences d'une source de chaleur en sous-sol.

Lors de l'assemblée générale de l'association

Pas de panique 112

la présidente Laurène Hamel a pu dresser un bilan tant moral que financier très positif et de bon augure pour l'avenir



Elle a souligné les efforts de communication faits par l'association : dossiers de présentation pour les écoles et les mairies, dossiers de mécénat pour recueillir des soutiens financiers, Site web et page Face Book.

Elle a insisté sur les soutiens reçus : Mairie de Chanteheux et Pays du Lunévillois, Carrosserie Henry, mais surtout le large soutien du Rotary club de Lunéville qui a permis de financer 15 malles équipées chacune de 3 kits famille.

Enfin elle a indiqué des pistes d'action pour le futur : participation aux portes ouvertes des centres de secours et surtout participation au Congrès national des sapeurs pompiers en 2024 à MACON.



Anna et Anton vont pouvoir continuer à vivre des aventures qui permettent à l'école ou en famille de partager les messages clés de prévention et de secourisme à travers un univers illustré adapté aux jeunes enfants.



Nos sapeurs pompiers volontaires ont été mis à l'honneur ce vendredi 1er décembre lors de la Sainte-Barbe : Gregory Fifre et Éric Marchal suite à leur départ de la caserne et pour leurs bons et loyaux services. Anne-Sophie Gerstle et Michaël Georgé respectivement pour leur 20 et 30 ans de volontariat.

Nous remercions toute l'équipe pour leur engagement au service des citoyens cantenois et alentours.



SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE : un engagement citoyen ouvert à tous.



QUELLES CONDITIONS?

Être âgé de 18 à 55 ans

Jouir de ses droits civiques

Ne pas avoir fait l'objet d'une peine afflictive ou infamante inscrite à son casier judiciaire.

Respecter les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Se trouver en position régulière au regard du service national.

Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale adaptées en fonction des missions exercées

Résider dans la commune qui héberge le centre ou dans une commune proche de manière à ne pas mettre plus de 5 minutes pour se rendre à la caserne.

Pour vous engager en qualité de sapeur-pompier volontaire, vous devez vous rapprocher du chef de la caserne la plus proche de chez vous : CC.CHX@SDIS54.FR



Le samedi 17 décembre dernier, a eu lieu notre traditionnel **loto de Noël** qui rassemble toujours beaucoup de participants. De nombreux lots ont été gagnés et ont ravi l'assemblée venue nombreuse. C'est une manifestation où bon nombre de dirigeants sont sur le pont tant pour l'animation que la restauration.



Cette année encore, nos jeunes joueurs sont passés dans le village pour vendre nos calendriers. Merci aux cantenois pour leur accueil et leur générosité et aux sponsors qui nous soutiennent chaque année.

Tout au long du mois de janvier, vont être organisés des tournois en salle pour l'ensemble des catégories, regroupant des équipes de tout le département.

Nous comptons actuellement 179 licenciés qui vont pouvoir s'entraîner au complexe des vieux métiers durant la période hivernale. Tous les joueurs du club se sont vu remettre un survêtement aux couleurs du club.

Les travaux du nouveau terrain derrière Bricomarché se poursuivent, le terrain devrait être clôturé d'ici peu.

Nos équipes U18, séniors A et B sont encore qualifiées pour les coupes de district.



Retrouvez toute l'actualité du club sur la page Facebook **Amicale de Chanteheux**.

L'Amicale est toujours à la recherche de joueurs mais aussi de bénévoles pour l'encadrement des joueurs, l'organisation de manifestations.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au **06.14.98.14.92** ou à passer le vendredi soir de 18 h 30 à 20 h au stade municipal.



Les Étinzelles

Vous avez pu voir la troupe défilé le dimanche 3 Décembre au défilé de la St Nicolas de Lunéville et effectuer à l'arrivée deux danses dont une de bâtons de feux.



Encore un calendrier bien chargé pour 2024 car plusieurs carnivals sont prévus en Février (Sarregemines, Hombourg haut, Marmoutier, Baccarat) sans oublier le spectacle annuel des Étinzelles le samedi 2 mars à partir de 20 h au Complexe des Vieux métiers.

Les Étinzelles vont encore mettre des étoiles dans les yeux des spectateurs de toute la Lorraine et mettre en avant notre village.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à appeler la présidente Aurélie BRALLET 06.32.75.29.73.



SOIREE CONCERTS



Première manifestation organisée par la nouvelle association cante-noise :

Mass Asso Music, n'hésitez pas à la soutenir en allant assister à cette soirée, afin que d'autres événements de ce genre puissent être organisés dans la commune et puissent promouvoir les musiciens locaux.

Samedi 3 février 2024

Complexe des Vieux métiers

Buvette et petite restauration sur place.





État civil de l'année 2023

Bienvenue



Alix **BAZILE**
Sosthène **BERTHEAU**
Mya **CHERRIÈRE**
Ambre **ETIENNE**
Gabriel **FROELIGER**
Ambre **LALOEUF**
Maëly **LEGRAND**
Elyo **LE PODER**
Imran **ROGER**
Charlie **ROSZAK**
Aaron **ZINA RAGGOUA**

Pierre **ABSALON** et Amandine **DINTERICH**
Julien **BERNEL** et Charline **RENY**
Emeric **BERTHELIER** et Victoire **HARTMANN**
Rémy **BOULET** et Van Ra Ma **TRAN**
Rémi **BRIGEOT** et Morgane **CHAPELIER**
Jean-Baptiste **CUNAT** et Mélody **PIERSON**
Ludovic **DUBRULLE** et Florence **LAURIER**
Pascal **LECLAIR** et Aurélie **DEMENGE**
Serkan **METIN** et Vanessa **TAESCH**

Félicitations



Sincères Condoléances



Lucien **BELLO**
Marie Louise **BOUCHARD** née **BOULANGER**
Monique **CAGNE** née **MASSON**
Eric **COLIN**
Luc **DECORNY**
Simone **DECORNY** née **MICHEL**
Raymond **DENIS**
Pierre **DIRHEIMER**
René **DUFOUR**
Jean **DUPONT**
Marie Louise **FRUMINET** née **L'HUILLIER**
Monique **HARTZ** née **TRIMOULET**
Christiane **LECOMTE**
Anne-Marie **LEJAILLE** née **CHARLOIS**
Jean-François **MALLINJOUD**
Youcef **MESSAOUDI**
Andrée **MONIN** née **PIERRON**
Gilbert **OLINGER-GUÉPRATTE**
Monique **PATAY** née **NOËL**
Alain **RAMM**
Marc **RICHARD**
Laurent **SAINT-ANTOINE**
Eric **SCHWERDTNER**
Odette **SIATTE** née **PERNET**
Monique **SIBELLA** née **MANGEOT**
Maurice **SIMON**
Eléonore **VERA**

Bon à savoir



Le Médiabus sera à Chanteheux

le **mercredi 24 janvier**
et le **mercredi 27 mars**.

Natacha et Fabrice vous accueilleront :
Devant la mairie **de 10 h 45 à 12 h**.



Dans le bulletin municipal n° 86 d'octobre, le numéro de téléphone du salon **Chez Yo Coiffure** installé dans la galerie d'Intermarché depuis le 1^{er} août était incomplet.

Nous redonnons le bon numéro : **09 81 99 82 64** (avec ou sans rendez-vous).
1 rue Denis Papin, 54300 Chanteheux.



Le monoxyde de carbone est un gaz inodore, incolore et non irritant. Pendant l'hiver, 2022-2023 dans le Grand Est, 124 personnes ont dû être hospitalisées et 2 victimes sont malheureusement décédées. Les intoxications liées à ce gaz résultent le plus souvent d'un **dysfonctionnement** des appareils à combustion (chaudières au gaz, au fioul, au bois, chauffage d'appoint, poêle, cheminée...) et/ou d'un défaut d'aération des locaux où ils sont utilisés.

La plus grande prudence s'impose donc ! Plus d'informations sur www.stopmonox.com ou www.facebook.com/stopmonox par exemple.



Un stationnement propice aux évacuations d'urgence.

Le panneau obligation de stationnement en marche arrière s'inscrit dans le plan de prévention du risque routier.

Se garer en marche arrière positionne les véhicules de telle sorte qu'ils peuvent quitter leur emplacement plus rapidement.

La visibilité est meilleure lorsqu'il faut évacuer les véhicules, par exemple en cas d'incendie, et cela évite également les risques de collisions au démarrage.



Ma mutuelle de village ALMUTRA

Cette assurance donne satisfaction aux personnes qui ont contractualisé avec elle.

Un représentant du cabinet d'assurance assurera une permanence, salle du Forgeron (entrée par la périscolaire) le mardi 23 janvier 2024 de 14 à 17 h.

Prendre rendez-vous en téléphonant au 03 83 90 82 00

